

L'Euro en zone crépusculaire

L'élaboration en France de la loi de finances pour 2015 constitue un moment propice pour revenir sur la situation de la zone euro, plusieurs années après le déclenchement de la crise qui provoqua une panique chez les chefs d'États et sur les places financières. C'est le 15 octobre que Paris doit envoyer son PLF à la Commission européenne. L'état des finances publiques en France est tel que certains exhument l'hypothèse d'un éclatement de la zone euro, alors qu'on la disait certes en convalescence mais tirée d'affaire.

Deux chiffres ont récemment semé le doute, voire la panique sur les places financières et à la Commission européenne de Bruxelles. Il s'agit d'abord du déficit budgétaire de la France tel qu'il est estimé pour la fin de l'année 2014 et pour 2015. L'économie française devrait terminer l'année en cours avec un déficit de 4,4 % du PIB et de 4,3 % en 2015, soit l'épaisseur du trait entre les deux années. Et ce ne sont pas les prévisions de croissance rendues publiques par l'INSEE pour la fin 2014 et pour 2015 qui auront de quoi rasséréner les observateurs. Avec une croissance du PIB aussi faible, ce sont les recettes fiscales qui manqueront. L'autre chiffre a trait à la dette publique. En juin 2014, celle-ci a franchi un seuil aussi préoccupant que symbolique, 2 000 milliards d'euros, soit 95 % du PIB. La dette publique se rapprocherait ainsi dès l'an prochain des 100 % du PIB selon l'INSEE.

C'est dans ce contexte que Paris s'apprête à adresser son PLF à Bruxelles avant le 15 octobre. Il se murmure déjà que le PLF français serait rejeté par la Commission européenne, et que, de ce fait, celle-ci engagerait des sanctions à l'encontre de Paris, pour non respect du Pacte de stabilité et de croissance révisé en 2012. Un bras de fer va sans doute s'engager, Paris espérant faire jouer l'une des clauses de ce Pacte, à savoir que la faiblesse de la croissance constitue une circonstance exceptionnelle pour repousser le redressement des comptes. Que Paris voit son PLF lui revenir serait une première dans l'histoire de la zone euro. Cette dernière pourrait en être durablement fragilisée, la France étant non seulement l'un des pays fondateurs de l'UE, mais aussi et surtout la seconde puissance européenne.

C'est pourquoi resurgit depuis la rentrée le spectre d'un éclatement de la zone euro. Si les diagnostics établis par les économistes convergent, les recommandations quant à elles divergent. D'un côté, l'allemand H. W. Sinn, le Président de l'Institut allemand de conjoncture IFO, qui considère que les

marges de manœuvre pour rétablir la compétitivité de pays comme la Grèce ou l'Espagne sont désormais épuisées et qu'il vaudrait mieux qu'ils quittent la zone euro pour entreprendre une dévaluation de leur devise et restaurer la compétitivité-prix de leurs exportations. De l'autre, le Prix Nobel d'économie 2001 J. Stiglitz. Il estime qu'une sortie de la zone € ne résoudrait pas grand-chose et que l'issue réside dans un changement radical de politique économique, celle adoptée depuis le déclenchement de la crise ayant aggravé les cycles récessifs, au point que la zone euro est au bord de la déflation. Il suffit selon lui de regarder *a contrario* ce qui est en train de se passer aux États-Unis, qui ont laissé filer leur déficit budgétaire depuis 2007, pour prendre la mesure du rétablissement de la croissance – de l'ordre de 2 à 3 % –, assorti d'une diminution réelle du taux de chômage.

Le débat entre ces deux économistes constitue une illustration des clivages fondamentaux qui structurent la zone euro. La position de l'Allemagne est claire et inflexible. Elle estime que les États ne sont pas allés au bout des réformes structurelles et que toute manœuvre visant à dégrader un peu plus les comptes publics ne serait qu'une incitation supplémentaire pour retarder l'heure de ces réformes. Fort bien, mais avec de telles politiques restrictives, la croissance cumulée de la zone euro a été de -2% entre 2008 et 2013 !

Reste l'argument plus adapté à la situation du moment. Les États membres de la zone euro doivent relayer l'action de la BCE qui a non seulement diminué son taux d'intérêt mais aussi augmenté la taille de son bilan. Cela passe pour les pays qui sont en mesure de le faire, par un redressement à court terme des salaires, et à plus long terme, d'établir un plan de financement public pour les infrastructures, la formation et la transition énergétique. L'argument émane d'économistes qui, à l'instar en France de M. Aglietta, estiment que la zone € est à un tournant historique. L'heure de vérité approche.

Contact : Thierry POUCH

Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture

9 avenue George V
75008 Paris
Tél : 01 53 57 10 10
Fax : 01 53 57 10 05

Email : accueil@apca.chambagri.fr
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public
Siret 180070047 00014

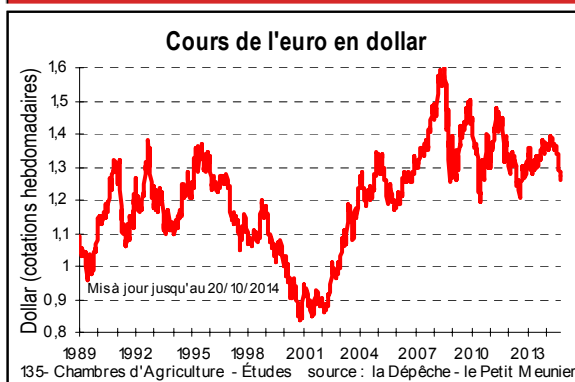
www.chambres-agriculture.fr

**Avec la participation
financière du CasDAR**



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

La baisse de l'euro : une bouffée d'oxygène ?



Les mesures de politique monétaire prises récemment par M. Draghi, directeur de la BCE, semblent exercer un effet sur la parité de l'euro par rapport au dollar. En baissant de manière significative depuis plusieurs semaines, la monnaie unique pourrait redonner un peu d'oxygène aux exportations des pays de la zone euro, lesquels en ont bien besoin au regard des perspectives de croissance pour la fin de l'année 2014. Et puis, en renchérissant les prix des biens importés, la BCE entendait ainsi lutter contre les forces déflationnistes. Depuis le pic d'avril, l'euro a reculé de plus de 11 %.

Effets collatéraux d'Ebola

Le virus Ebola, découvert en 1976, touche désormais plusieurs pays d'Afrique et a occasionné plus de 3 000 décès selon l'Organisation Mondiale de la Santé. Par le biais des transports, l'Occident est à son tour concerné par cette épidémie, que ce soit aux États-Unis et surtout en Espagne. Les effets collatéraux de cette épidémie semblent se manifester finalement plus rapidement qu'on aurait pu l'imaginer.

Un effet collatéral immédiat tient à l'activité économique et agricole au premier chef. Les productions agricoles commencent à reculer. Au cours du premier semestre 2014, par comparaison avec 2013, et selon la FAO, la production de café a chuté de 53 % en Guinée, celle de l'huile de palme de 75 %. En Sierra Léone voisine, plus de 40 % des agriculteurs ont déserté leurs fermes. Un tel constat engendre un second effet collatéral lié aux disponibilités alimentaires. On assiste ainsi à une flambée des prix des biens agricoles de première nécessité, comme le manioc ou le riz, dont les hausses depuis janvier sont respectivement de +150 % et +10 %. Selon les observateurs, il faut s'attendre à une nouvelle crise alimentaire dans ces deux pays, auxquels il faut sans doute ajouter le Libéria. Ces trois économies ont déjà des taux de malnutrition conséquent de l'ordre de 30 à 45 %.

Il s'ensuit que l'aide alimentaire internationale est une fois de plus requise pour apporter des calories journalières aux populations. L'insécurité alimentaire, si elle n'est pas contenue pourrait dégénérer en instabilité politique, amplifiant les incertitudes quant à l'avenir proche de ces pays fortement fragilisés par une épidémie d'Ebola. On peut du même coup prendre la mesure de l'importance qu'il y a à continuer de produire des biens agricoles de base dans le monde afin de répondre à ce type de situation.

Un dernier effet collatéral concerne davantage un pays européen. Il s'agit de l'Espagne. Le 8 octobre, ce sont cinq personnes qui étaient infectées par le virus. Les modalités de leur contamination font l'objet de débat voire de polémique en Espagne. Mais ce qui retient l'attention, c'est le lien qui doit être établi entre la crise économique et financière que traverse l'Espagne depuis trois ans, l'ayant obligée, sous l'impulsion de la troïka, à adopter des mesures restrictives de politique économique, et en particulier à fermer le service des maladies infectieuses d'un hôpital de Madrid, dans lequel a précisément été infectée l'aide-soignante. Les coupes budgétaires claires ont pu ainsi contribuer à la défaillance du système de santé espagnol. Une épidémie mettant au jour les dramatiques répercussions sociales et économiques d'une crise.

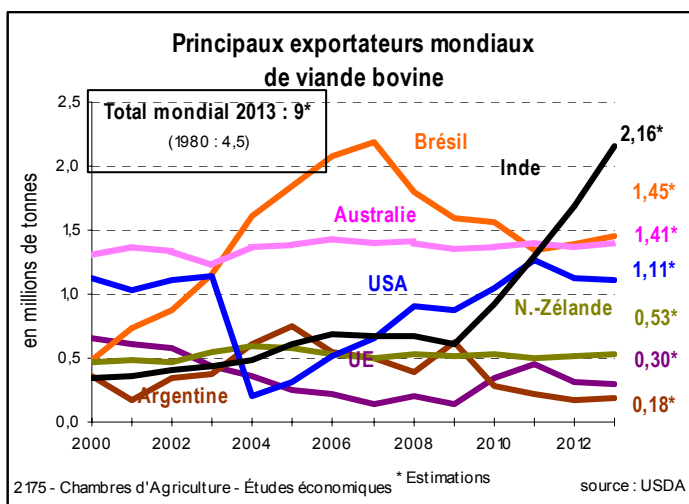
États-Unis : le secteur des viandes s'attend à un redressement économique

Le secteur de l'élevage en France est inquiet pour son avenir. S'il est vrai que certains indicateurs, à commencer par celui du revenu, ne sont pas des mieux orientés, les crises sont faites pour être surmontées, pour peu que l'on définisse du côté des pouvoirs publics des mesures adaptées. Les éleveurs américains ont connu également une crise importante, laquelle s'est

manifestée par une diminution de leur revenu entre 2007 et 2013. Ils subirent la forte hausse des prix des matières premières agricoles entrant dans les rations animales et en particulier celui du maïs.

Il y eut d'abord les sécheresses à répétition, puis, sous le coup d'une flambée du prix du baril de pétrole, une volonté de pousser la production d'éthanol à partir des productions de maïs. Il en a résulté deux types de conséquences. La première liée à la formation du prix du maïs. Ce dernier s'est mis à progresser à partir de 2007. La seconde a concerné les disponibilités en maïs fourrager, lesquelles avaient diminué.

Ces deux conséquences ont pénalisé des éleveurs qui furent conduits du coup à décapitaliser leur cheptel. La contraction de l'offre de viandes a précipité une hausse des prix à la production qui s'est répercuté sur le prix à la consommation, au moment même où les ménages américains ne pouvaient accroître leur consommation de viande, du fait pour les uns de se désendetter après les années d'euphorie financière, pour les autres de supporter l'envolée d'un chômage qui comprimait le pouvoir d'achat.



Dans un document récent établissant la situation de l'élevage et ses perspectives à court terme, l'USDA semble indiquer que le secteur est sur la voie du redressement économique. Des productions qui devraient croître en volaille et en porc, et des prix appelés à se redresser, et qui seraient manifestement bien orientés pour les deux années à venir, dans la plupart des secteurs. Enfin, des exportations orientées également à la hausse, en viande bovine, porcine et de volaille. La réorientation de la politique énergétique américaine devrait de surcroît redonner de la vigueur à la production de maïs et donc à l'alimentation animale. La seule énigme réside dans le profil de la consommation de viandes aux États-Unis. Va-t-elle sortir de l'ornière ou bien stagner durablement ? Une énigme qui aurait pour effet de stimuler la recherche de débouchés à l'extérieur. On doit donc s'attendre au déploiement d'une politique offensive pour conquérir de nouveaux marchés de produits carnés et ainsi de restaurer la position de leader des producteurs américains sur les marchés mondiaux.

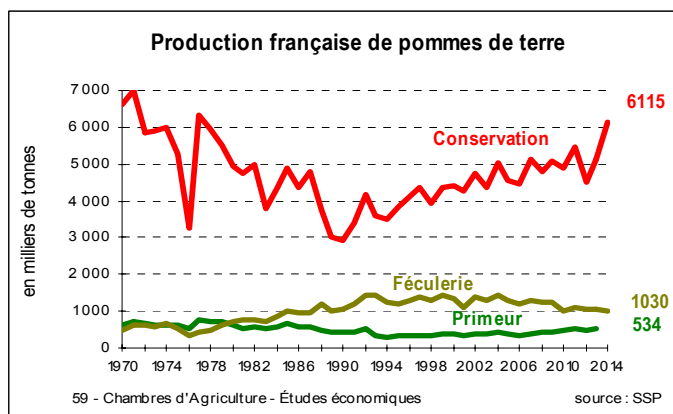
Contact : Thierry POUCH

Le marché de la pomme de terre : disponibilités pléthoriques

La production de pommes de terre est abondante en France et dans autres principaux producteurs européens. La consommation française, bien qu'élevée, ne peut absorber ce surplus de production. Les prix à la production sont donc orientés à la baisse.

Un niveau de production jamais atteint depuis 1980

En 2014, la récolte de pommes de terre de conservation (et demi-saison) atteindrait 6 Mt selon Agreste, un niveau qui n'avait pas été atteint depuis 1980. Elle serait en hausse de 20 % sur un an, après une récolte 2013 elle-même abondante puisqu'elle se situait au-dessus de la moyenne des cinq dernières années. La France est au neuvième rang mondial et au quatrième rang européen pour la production de pommes de terre. En 2013, la production de pommes de terre atteignait 6,78 millions de tonnes, dont plus de 5 millions de tonnes pour les pommes de terre de conservation. Les pommes de terre de féculerie représentent quant à elle environ 1 Mt. Le Nord-Pas de Calais, la Picardie et le Centre sont les principales régions productrices de pommes de terre en France. Elles représentent à elles seules les trois quarts de la



production française.

En 2014, les surfaces progressent, que ce soit en France (+ 6,6 % selon Agreste) ou dans les autres principaux producteurs européens : + 2,7 % en moyenne pour les cinq principaux producteurs (Allemagne, Belgique, France, Grande-Bretagne et Pays-Bas) d'après le CNIPT (Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre). Poussés par la bonne conjoncture des années précédentes, les producteurs ont ainsi augmenté leurs emblavements.

Les pluies de cet été ont conduit à de meilleurs rendements en France. Le rendement moyen en pommes de terre de conservation et demi-saison serait ainsi selon les dernières estimations du SSP de 50 t/ha, soit 12 % de plus qu'en 2013. Les rendements dans les principaux pays producteurs de l'UE ont eux aussi bénéficié de conditions favorables. Selon les estimations du NEPG¹, le rendements des pays de l'Ouest de l'UE pourraient atteindre 49t/ha. Au niveau européen, l'organisme NEPG¹ prévoit donc une production très élevée avec 27 millions de tonnes pour les cinq principaux producteurs de l'UE, juste au-dessus du record historique de 2011. Avec l'abondance de la production dans les principaux pays exportateurs concurrents en UE, la concurrence sera rude pour les pommes de terre françaises. À l'encombrement du marché s'ajoute l'embargo russe sur les produits

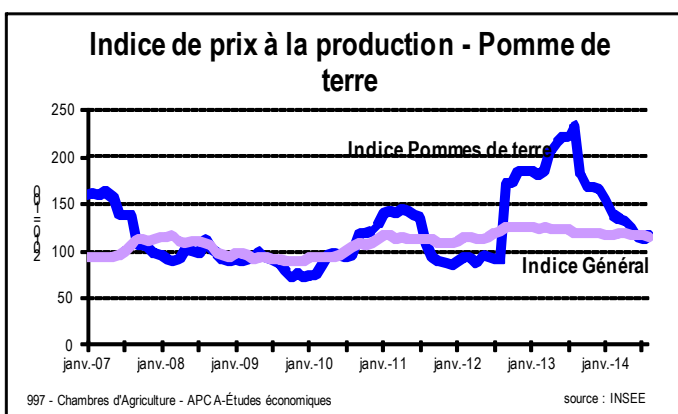
agroalimentaires européens.

Pommes de terre primeur : une saison pénalisée par l'importance des stocks

En France, la production de pommes de terre primeur (pommes de terres commercialisées avant le 1^{er} août) représente 3 % de la production totale de pommes de terre, soit 180 000 tonnes. L'importance des stocks de pommes de terre de conservation au moment de l'arrivée des pommes de terre primeur a pesé sur le marché. Par exemple, en Bretagne sur les 18 000 tonnes de primeur produites par les OP, 6 000 n'ont pas trouvé preneurs selon FranceAgriMer. D'autant plus que la demande des pays tiers a été faible en raison de leur autosuffisance.

Les prix diminuent après avoir atteint un pic en 2013

Les prix sont donc orientés à la baisse. L'indice des prix à la production des pommes de terre de conservation avait atteint des sommets au cours de l'été 2013 mais a chuté depuis. En un an, cet indice a perdu 50 % de sa valeur. Toutefois, il reste au-dessus des valeurs de 2012 et de la moyenne 2009-2013. La campagne 2012/2013 avait en effet été exceptionnelle avec des prix très élevés. Avec une offre importante et une demande peu dynamique, la campagne 2013/2014 s'est achevée avec des prix en baisse. Les prix moyens de vente au détail des pommes de terre de conservation ont eux-aussi reculé tout au long de la campagne 2013-



2014.

La consommation reste importante mais ne suffit pas à absorber l'offre

La pomme de terre est largement consommée en France. Même si sur longue période, sa consommation diminue, elle représente 56 Kg/hab/an en 2010 contre plus de 100 Kg dans les années 1960 (source FAO). De plus, le CNIPT indique que « malgré un contexte prix-météo peu favorable, les Français ne se sont pas détournés de la pomme de terre. Ils sont restés très nombreux à en acheter (90 %) ». En 2014, la consommation n'absorbe pas le surplus d'offre. Sur les 7 premiers mois de l'année, les quantités achetées par les ménages (source Kantar) diminuent par rapport à 2013 et par rapport à la moyenne quinquennale. Les perspectives de débouchés supplémentaires s'orientent vers les pays tiers, d'autant plus que la parité euro/dollar est désormais plus favorable.

Contact : Viviane PONS-THEVENOT

Pour en savoir plus :

CNIPT, Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre - Pomme de terre hebdo

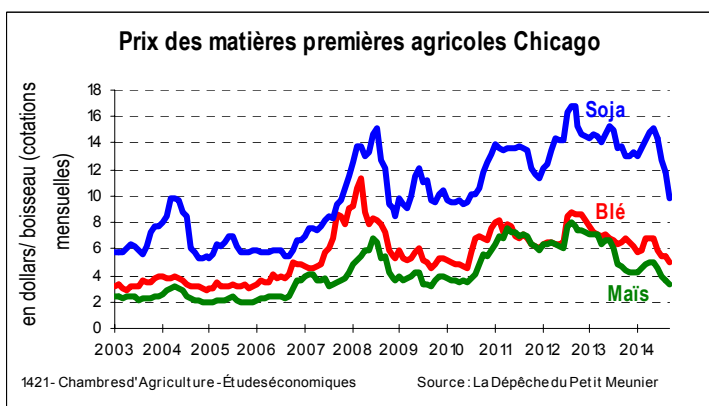
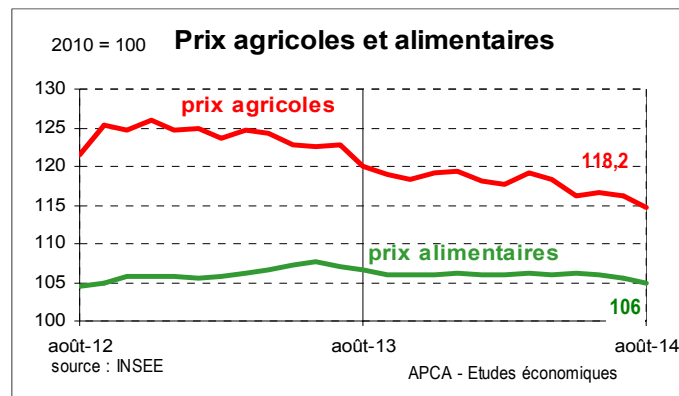
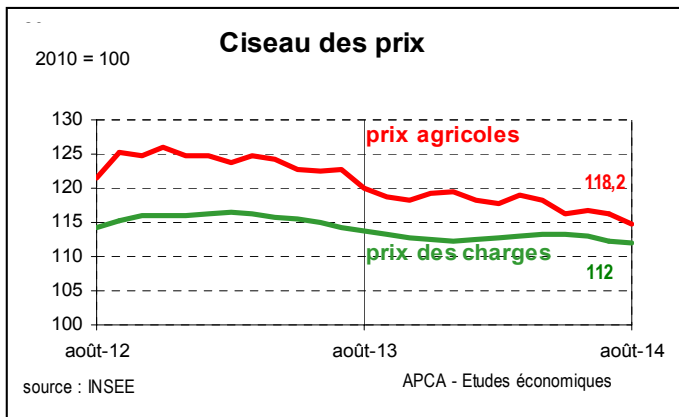
UNPT, Union Nationale des Producteurs de Pommes de Terre - Lettres Profil

SSP- AGRESTE - Estimation de production

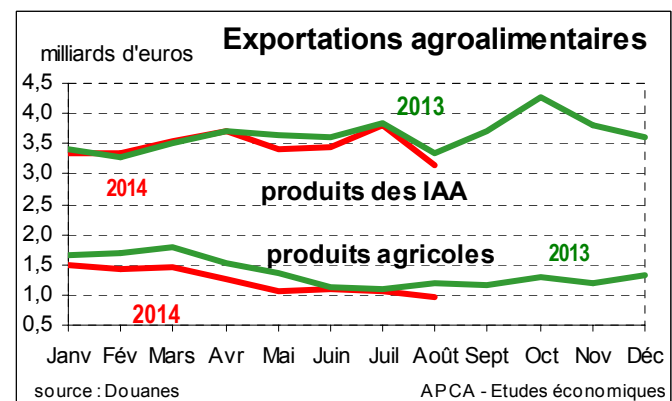
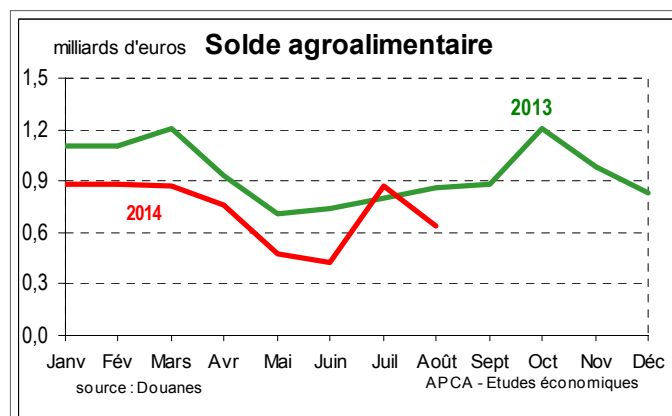
¹ North-Western European Potato Growers, Producteurs de pommes de 3

L'OCDE et la FAO se livrent conjointement depuis plusieurs années à un exercice de projections agricoles, en se penchant sur les prix, les productions, la consommation et les échanges.

Dans les éditions précédentes, les deux institutions internationales avaient souligné que les prix agricoles, végétaux et animaux, s'inscrivaient sur une tendance haussière depuis 2007 mais que cette tendance connaîtrait des épisodes de volatilité. Au gré des conjonctures, la FAO et l'OCDE viennent de réviser à la baisse leurs projections. Selon elles, à l'horizon 2023, les prix des végétaux seraient certes supérieurs à ceux de la période antérieure à 2008 mais en net repli comparativement aux pics atteints en 2008 et 2012. La reconstitution des niveaux des récoltes, la réorientation des politiques visant à déployer les énergies renouvelables formeraient des facteurs pouvant faire pression sur les prix. A moyen terme, les prix des produits agricoles devraient donc diminuer, y compris en viandes, en dépit de la hausse prévue pour les deux prochaines années, en particulier pour les produits laitiers. Cette photographie prévisionnelle des prix agricoles tranche avec la baisse enregistrée en France depuis un an. En matière de prix, et plus globalement d'économie, il peut y avoir un conflit de temporalité. Le temps moyen est celui qui permet de se projeter sur un horizon décennal. En dépit de la baisse prévue par la FAO et l'OCDE, les prix resteraient au-dessus de la période d'avant la crise.



% (Source : INSEE)	En 1 mois	En 12 mois	En 24 mois
Prix alimentaires	- 0,5	1,5	0,3
Prix agricoles	- 1,3	- 4,4	- 5,6
Prix des charges	- 0,3	- 1,7	- 2,0
Inflation	0,4	0,4	1,3



Le temps court, celui qui est directement perçu par les producteurs. Or, depuis un an, les agriculteurs français ont bien enregistré des baisses de prix dans la plupart de leurs productions. Les prix agricoles ont en effet diminué de - 4,4 % en glissement annuel. Les grandes cultures, et notamment le maïs, sont particulièrement concernés par ce retournement du marché mondial des produits de grandes cultures. En fruits, la baisse se situe aux alentours de - 26 %. Dans le secteur des viandes, la contraction est moins sévère (- 6,3 %), mais peut tout de même aller jusqu'à - 9 % pour les gros bovins. Il convient par voie de conséquence de s'interroger sur le type de prix sur lequel le producteur se concentre. Le prix de court terme, qui lui permet de jauger de l'efficacité de son exploitation et de prendre la mesure de la robustesse plus ou moins élevée de ses résultats économiques ? Le prix de moyen terme qui, s'il est élevé, lui offre une perspective pour investir et se moderniser ? Dit autrement, caler son acte économique sur un prix mesuré *ex post*, une fois la production mise sur le marché, ou *ex ante*, afin d'anticiper au mieux sa position sur le marché ? Difficile exercice d'équilibriste, surtout si l'on considère que l'économie mondiale est rien moins qu'instable et que la crise de la zone euro malmène le comportement des consommateurs. Or, la crise enclenchée dès août 2007 a singulièrement et sans doute durablement écorné la réputation des prévisionnistes.

Contact : Thierry POUCH

Solde du commerce extérieur agroalimentaire (Source : Douanes/SSP)

En milliards d'€	En août	Cumul annuel
2014	0,639	5,819
2013	0,864	7,461